



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



© ArchExist

Focus Europe et international

**POUR RENFORCER
ET SOUTENIR
LA PLACE
DES ARCHITECTES
FRANÇAIS À
L'INTERNATIONAL**

**Stratégie nationale pour
l'architecture
2025-2029**



2 grandes orientations et 20 actions pour faire rayonner l'architecture française dans le monde et préparer l'avenir

Annoncée par la ministre de la Culture le 4 février 2025, la nouvelle stratégie nationale pour l'architecture 2025-2029 organise un cadre de travail interministériel et territorialisé au service d'une politique publique essentielle face aux enjeux et aux transitions contemporaines. Parmi les 30 mesures prévues par la stratégie, plusieurs actions programmées s'inscrivent dans le cadre européen et international, où l'architecture concourt à l'influence et au rayonnement de l'excellence française au-delà de nos frontières nationales.

À l'occasion de la dernière édition de la Biennale d'architecture de Venise en mai 2025, la ministre de la Culture a réaffirmé l'importance d'une approche européenne et internationale de l'architecture, dans la continuité des axes annoncés dans la stratégie nationale.

Le présent livret présente les différentes mesures et actions issues de la stratégie nationale 2025-2029 en matière d'affaires européennes et internationales.

Hélène Fernandez

Directrice, adjointe à la directrice générale des patrimoines et de l'architecture, chargée de l'architecture

Sommaire

01. CONTEXTE GÉNÉRAL

- 01. L'architecture : un des secteurs couverts par les politiques culturelles de l'Union européenne.....06
- 02. Un réseau européen dédié à l'architecture : la réunion des directeurs européens de l'architecture.....06
- 03. Deux organisations représentatives de la profession d'architecte à l'échelle européenne et internationale.....07
- 04. Porter une voix française sur les enjeux du secteur à l'occasion d'événements internationaux.....07
- 05. Le Comarex.....07

02. SOUTENIR LES ARCHITECTES À L'EXPORT

A. Accompagner le développement et la robustesse des entreprises françaises

- 01. Lancement d'un nouvel accélérateur dédié à l'architecture.....09
- 02. Accompagner des architectes à l'export dans le cadre des programmes France 2030.....10
- 03. Développer des travaux internationaux conduits au sein de l'observatoire de l'économie de l'architecture.....11
- 04. Cartographier la présence française à l'international et favoriser les liens internationaux entre les architectes.....13
- 05. Structurer une veille sur les marchés internationaux en lien avec les professionnels.....13

B. Faire rayonner l'excellence et accentuer l'influence française à l'étranger

- 01. Le Comité interministériel pour l'architecture à l'export (Comarex).....14
- 02. Mobiliser davantage les réseaux diplomatiques et développer des outils partagés.....15

Sommaire

03. Consolider la place de l'architecture dans la mise en œuvre du pacte vert européen.....	16
04. Conforter les liens entre États membres à travers la réunion des directeurs européens de l'architecture.....	16
05. Affirmer la présence de l'architecture française dans les événements internationaux.....	19

03. ANTICIPER ET PRÉPARER L'AVENIR AVEC L'ARCHITECTURE

A. Mieux préparer les jeunes générations à un monde universitaire connecté et internationalisé

01. L'engagement des Écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage dans la stratégie internationale.....	21
02. L'importance des formations bilingues ou immersives.....	21

B. Favoriser les échanges professionnels et universitaires à l'étranger

01. Développer en interministériel des programmes d'accueil de jeunes professionnels étrangers au sein des agences françaises et des Ensa-p.....	22
02. Accompagner les Ensa-p dans le développement des formations en architecture à l'étranger : Hanoï, Maurice, etc.....	22
03. Renforcer et mieux structurer les réseaux d' <i>alumni</i>	23

Mobiliser la culture comme levier d'innovation à l'échelle européenne

01. Le rôle du New European Bauhaus (NEB).....	24
02. Soutenir les acteurs de la recherche et de l'innovation.....	25

1. Contexte général

La politique de l'architecture portée par le service de l'architecture du ministère de la Culture s'inscrit dans un contexte et un cadre d'action européen et international.

01. L'ARCHITECTURE : UN DES SECTEURS COUVERTS PAR LES POLITIQUES CULTURELLES DE L'UNION EUROPÉENNE

En matière culturelle, l'Union européenne dispose d'une compétence de coordination et développe ainsi des actions de soutien et d'incitation à la valorisation de la diversité des secteurs culturels, à la défense des professionnels de la culture et au renforcement du sentiment d'appartenance européen via la culture. Ces initiatives sont discutées au sein de la commission de la culture et de l'éducation du Parlement européen, du Conseil des ministres de la Culture et du comité des affaires culturelles du Conseil de l'UE. Les négociations dans ces instances sont suivies par la sous-direction des affaires européennes et internationales du ministère de la Culture en lien avec les autres ministères concernés et les directions métiers du ministère. Ainsi le service de l'architecture défend au sein du ministère les enjeux propres au secteur de l'architecture dans les textes et dispositifs européens.

02. UN RÉSEAU EUROPÉEN DÉDIÉ À L'ARCHITECTURE : LA RÉUNION DES DIRECTEURS EUROPÉENS DE L'ARCHITECTURE

Cette réunion semestrielle où la France est représentée par la directrice de l'architecture a été créée en 1997 pour assurer un cadre de vie de qualité pour tous. Son importance a été réaffirmée dans le programme de travail 2023-2026 de l'UE en faveur de la culture. Ce programme de travail incite également à créer des synergies entre cette réunion et le réseau du Nouveau Bauhaus européen dont le point de contact national est situé au sein du service de l'architecture du ministère de la Culture.

03. DEUX ORGANISATIONS REPRÉSENTATIVES DE LA PROFESSION D'ARCHITECTE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

Ce cadre institutionnel européen et international est également composé de deux instances : le Conseil des architectes d'Europe (CAE) et l'Union internationale des architectes (UIA).

Les architectes français y sont représentés par le conseil national de l'Ordre des architectes (Cnoa), l'Unsfa et le syndicat de l'architecture. Le CAE et l'UIA sont deux instances permettant d'améliorer la connaissance de la profession d'architecte et de faire avancer des thématiques relatives à l'accès à la profession, à son exercice, à la qualité architecturale ou à la décarbonation du secteur en Europe.

04. PORTER UNE VOIX FRANÇAISE SUR LES ENJEUX DU SECTEUR À L'OCCASION D'ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

Certains de ces événements sont spécifiquement dédiés à l'architecture, comme les biennales d'architecture, avec en tête la Biennale d'architecture de Venise où la mise en œuvre du Pavillon français est confiée à l'Institut français par le ministère de la Culture et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. De nombreuses autres biennales d'architecture sont organisées par exemple à Séoul, Sao Paulo ou Copenhague dans lesquelles la représentation française varie selon les manifestations. D'autres événements ne sont pas dédiés exclusivement à l'architecture mais ce secteur y a toute sa place pour mettre en avant les solutions que peuvent porter les architectes et l'architecture face aux défis contemporains. Ainsi, le ministère de la Culture et ses partenaires sont présents au marché international des promoteurs de l'immobilier (Mipim) ; le Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT) coordonne la représentation française au sein du Forum urbain mondial et le CNOA est présent à la COP pour le climat.

05. LE COMAREX

Afin de définir une stratégie coordonnée de promotion de l'architecture française à l'international dans ces instances et manifestations, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère de la Culture réunissent un comité interministériel pour l'export de l'architecture (Comarex). Le Comarex est une instance de réflexion, de concertation et de proposition réunissant des acteurs publics et professionnels, dont l'Institut français, Business France et les Architectes français à l'export (Afex).

Présentation à Chicago du Pavillon français de l'édition 2025 de la biennale de Venise.
Commissaires : Dominique Jakob et Brendan MacFarlane associés aux architectes Éric Daniel-Lacombe et Martin Duplantier
© 2025 Beto de Freitas



Soutenir les architectes à l'export



A. Accompagner le développement et la robustesse des entreprises françaises

Les actions présentées dans ce livret s'inscrivent principalement dans la mesure 14 de l'axe 3 de la stratégie nationale pour l'architecture : « développer la place des professionnels à l'échelle européenne et internationale grâce à l'export et de nouveaux partenariats ».

Les travaux de l'observatoire de l'économie de l'architecture l'ont confirmé. La performance à l'export des entreprises françaises d'architecture est très bonne.

L'étude a souligné les bons résultats des entreprises françaises vis-à-vis de leurs voisines européennes. Cette performance doit néanmoins être consolidée et accompagnée, compte tenu du potentiel de développement des agences françaises à l'étranger. À l'occasion du plan « France 2030 » et du Programme d'investissements d'avenir (PIA 4), un milliard d'euros a été dédié spécifiquement à la stratégie d'accélération de la filière des industries culturelles et créatives (ICC). L'architecture est confrontée à des enjeux communs aux autres filières des industries culturelles : transformation numérique des modes de conception, adaptation de la production aux enjeux de la transition écologique, fragilisation des entreprises et précarisation des concepteurs, difficulté à financer le risque et

l'innovation, etc.

Le service de l'architecture accompagne ces transformations avec le déploiement de plusieurs dispositifs à destination des professionnels de l'architecture, en tenant compte des spécificités de cette filière. L'accompagnement du ministère de la Culture permet aux professionnels de renforcer et structurer leur présence et leurs activités, concourant ainsi à la valorisation de l'excellence française à l'export.

01. LANCEMENT D'UN NOUVEL ACCÉLÉRATEUR DÉDIÉ À L'ARCHITECTURE

De nombreux acteurs du secteur candidatent et sont lauréats des différents dispositifs ICC proposés, venant ainsi renforcer les financements publics dédiés au secteur de l'architecture.

➔ axe 6 mesure 27 de la SNA



L'année 2025 a été marqué par le lancement de deux nouveaux accélérateurs de soutien aux industries culturelles et créatives (ICC) :

- l'accélérateur « **Architecture de demain** »
- l'accélérateur « **Transition environnementale des entreprises culturelles** »

(lancement de l'accélérateur "Architecture de demain" le mardi 2 décembre 2025).

02. ACCOMPAGNER DES ARCHITECTES À L'EXPORT DANS LE CADRE DES PROGRAMMES FRANCE 2030

Le programme ICC Immersion s'inscrit dans le continuum de soutien à l'export des industries culturelles et créatives (ICC) développé par le ministère de la Culture et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Financé dans le cadre du plan France 2030, ICC Immersion est opéré pour le compte de l'État par l'Institut français et Business France, avec l'appui de la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts).

ICC Immersion offre aux entreprises lauréates une connaissance approfondie des marchés ciblés, un accompagnement dans la définition de leur stratégie au regard des spécificités locales et une immersion au sein de l'écosystème du territoire concerné afin de susciter les opportunités d'affaires.

Grand prix de l'Afex 2025
 Centre culturel de Chengdu, Chine
 Studio Duccio Cardelli & Ning Wang
 Tirant profit des collines alentour,
 les architectes ont choisi de poser le
 centre en haut d'un promontoire en
 filant la métaphore d'une oie sauvage
 qui se posterait là, à l'affût de son
 environnement. Le toit du bâtiment,
 dont les côtés rappelle les plis de
 l'origami, fait aussi écho aux ailes d'une
 grue qui s'envole. La transparence du
 rez-de-chaussée, en réfléchissant les
 nuages, ancre le bâtiment entre ciel et
 terre, ville et nature.
 © ArchExist



Financé dans le cadre du plan France 2030, le programme ICC immersion en Arabie Saoudite s'est déroulé entre janvier et avril 2024 avec une première phase de préparation à distance suivie d'une immersion de dix jours sur le territoire saoudien. Trois agences d'architecture y ont participé : DE-SO, Martin Duplantier Architectes, NP2F Architectes.

Depuis son lancement fin 2022, ICC Immersion a déployé 17 programmes (dans 15 pays) et accompagné plus de 150 entreprises, avec à la clé des signatures de contrats et de nouveaux partenariats.

ICC Immersion favorise par ailleurs les coopérations et le partage de bonnes pratiques entre les entreprises et suscite des dynamiques communes à l'export très utiles pour gagner en visibilité et en efficacité sur des marchés internationaux très concurrentiels. Plusieurs agences d'architecture ont participé à ce programme en Inde, en Afrique du Sud, au Royaume-Uni et en Arabie Saoudite.

03. DÉVELOPPER DES TRAVAUX INTERNATIONAUX CONDUITS AU SEIN DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE DE L'ARCHITECTURE

Instance partenariale rassemblant l'ensemble de l'écosystème de l'architecture, l'observatoire de l'économie de l'architecture accompagne cette stratégie internationale par la conduite d'études dédiées aux comparaisons internationales.

En 2024, l'étude « filières économiques de l'architecture en

Europe : comparaison et perspectives pour la filière française » illustre l'importance d'une approche européenne. Financée par le ministère de la Culture, cette étude compare l'organisation de la filière de l'architecture en France avec celles de l'Espagne, de l'Allemagne et du Danemark. Elle confirme la très bonne performance à l'export des entreprises françaises. Les entreprises d'architecture françaises réalisent deux fois plus de chiffre d'affaires à l'export que les entreprises d'architecture espagnoles ou allemandes. Cette étude détaille également les facteurs de performance des quatre pays comparés dans plusieurs domaines (structuration de la filière, aspects réglementaires, rôle et positionnement de l'architecte, formations). Elle a permis de mesurer la performance économique de ces quatre différents marchés de l'architecture. Elle relève le poids du secteur de l'architecture dans le marché de la construction pour chacun des États membres, soulignant à cette occasion une faiblesse française en la matière. Cette difficulté s'explique notamment par la structure des agences françaises, marquée par une taille plus faible et un champ



d'intervention limité, conduisant à un positionnement parfois réduit lors des différentes étapes des projets architecturaux. Cette étude présente également une mise en contexte des écarts concernant le nombre d'architectes par pays, qui sont réduits lorsqu'ils sont rapportés au nombre estimé de diplômés en architecture exerçant dans la filière.

À l'issue de cette analyse, des pistes de réflexion pour les agences d'architecture françaises ont été proposées, en s'inspirant des principaux enseignements retenus dans les trois pays de comparaison tout en tenant compte du contexte dans lequel les entreprises françaises évoluent.

L'ensemble de ces pistes de réflexion sont étudiées par l'Observatoire, ses partenaires et le service de l'architecture du ministère de la Culture. Certaines pistes de réflexion s'inscrivent dans des actions d'ores et déjà initiées par le service de l'architecture, notamment l'adaptation des formations initiales aux enjeux de transition écologique, ou encore le renforcement du soutien à l'export via le Comité interministériel pour l'architecture à l'export (Comarex).

04. CARTOGRAPHIER LA PRÉSENCE FRANÇAISE À L'INTERNATIONAL ET FAVORISER LES LIENS INTERNATIONAUX ENTRE ARCHITECTES

Une cartographie des actions internationales conduites dans les écoles sera diffusée via une plateforme numérique nationale, au service d'une plus grande visibilité et accessoirement d'une présence renforcée dans les classements internationaux.

Une cartographie des principales manifestations internationales en matière d'architecture sera également préparée afin de contribuer au rayonnement de l'architecture française en lien avec les partenaires du ministère de la Culture.

05. STRUCTURER UNE VEILLE SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX EN LIEN AVEC LES PROFESSIONNELS

Dans le prolongement de l'étude commandée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) à l'Afex sur « L'architecture française à l'export : bilan et perspectives » et de l'identification par le MEAE de pays prioritaires pour promouvoir les ICC, dont l'architecture, une veille sur les marchés internationaux sera établie en lien avec le MEAE, l'Institut français, Business France et l'Afex. L'objectif est de cibler les marchés internationaux les plus porteurs pour les architectes français, vers lesquels des dispositifs de soutien peuvent être orientés.



p. 10 et photo ci-contre
La journée annuelle 2024 de l'Observatoire de l'économie de l'architecture a été l'occasion de présenter les travaux conduits durant l'année, notamment l'étude comparative sur l'organisation des filières de l'architecture. Les tables rondes de l'après-midi ont été consacrées à des dispositifs de soutien aux architectes et aux agences : incubateurs, accélérateurs, appels à projets.

B. Faire rayonner l'excellence et accentuer l'influence française à l'étranger

Dans le cadre interministériel renouvelé par la stratégie nationale pour l'architecture, le ministère de la Culture et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères poursuivent un travail commun au service de l'influence française à l'étranger, où l'architecture constitue un levier de rayonnement économique et culturel important.

01. LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL POUR L'ARCHITECTURE À L'EXPORT (COMAREX)

Portant conjointement comme enjeu majeur l'export des ICC, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère de la Culture ont relancé en septembre 2020 le comité interministériel à l'export de l'architecture (Comarex), instance de réflexion, de concertation et de propositions réunissant les acteurs publics et professionnels mobilisés autour de la promotion de l'architecture française à l'international. Le Comarex définit une stratégie coordonnée de promotion de l'architecture française à l'international, dont la mise en œuvre requiert la mobilisation conjointe des opérateurs et du réseau diplomatique en s'appuyant notamment sur les opérateurs actifs à l'international : l'Institut français, Business France et l'Afex.

Ces opérateurs se mobilisent sur les axes d'action suivants, pour lesquels l'appui et la collaboration du réseau diplomatique sont essentiels :

- Développer des opportunités d'affaires et mieux accompagner les professionnels français de l'architecture sur les marchés étrangers (mobilisation conjointe des services culturels et économiques des ambassades, en appui de l'Afex et de Business France, en lien avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères)
- Faire connaître et valoriser à l'international l'approche française de l'architecture et de la ville, ses

acteurs institutionnels et ses professionnels, par le biais d'actions de diffusion et de coopération (appui possible de l'Institut français, de l'Afex et des ministères des Affaires étrangères et de la Culture)

- Soutenir les échanges universitaires et professionnels (en appui de l'Afex, du ministère de la Transition écologique et du ministère de la Culture)
- Valoriser les savoir-faire et les compétences techniques des professionnels français en matière d'accompagnement et d'appui aux maîtrises d'ouvrage, publiques et privées, à l'étranger (appui possible de la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques

[MIQCP] et du ministère de la Culture).

02. MOBILISER DAVANTAGE LES RÉSEAUX DIPLOMATIQUES ET DÉVELOPPER DES OUTILS PARTAGÉS

L'importance du réseau diplomatique français constitue une ressource majeure de diffusion de l'excellence française, en engageant de nombreux acteurs de l'architecture : étudiants, enseignants, chercheurs, associations et professionnels. De nouvelles ressources ont été élaborées afin d'accompagner les agents des ministères à l'international sur ces thématiques. Afin de sensibiliser le réseau diplomatique et de mieux l'outiller

pour porter davantage les enjeux de l'architecture à l'international, le Comarex a adopté un plan de formation des agents du réseau qui a été déployé de 2022 à 2024.

Fruit d'un travail conjoint des ministères de la Culture et de l'Europe et des Affaires étrangères, un *vademecum* a ainsi été diffusé à l'attention des agents du réseau diplomatique en 2024 afin d'offrir une première compréhension de l'architecture française, de l'organisation et des spécificités de cette filière, de ses enjeux de développement à l'international ainsi qu'un ensemble d'informations utiles sur les ressources, outils et dispositifs

qu'ils peuvent mobiliser pour promouvoir ce secteur des industries culturelles et créatives, et accompagner ses professionnels. En parallèle, un suivi conjoint des deux ministères garantit la représentation des entreprises d'architecture de toute taille à l'occasion des visites officielles et des délégations diplomatiques.

Le *Vademecum* architecture a été piloté par le ministère de la Culture et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères avec le soutien des membres du Comarex. Il a été diffusé en 2024 aux agents du réseau diplomatique afin de leur donner les clés de compréhension de cette filière.



Quelques chiffres

- Part du chiffre d'affaires des entreprises d'architecture à l'export en 2022 : 3%
- Nombre de mobilités étudiantes sur l'année 2023-2024
 - 1) Sortantes : 1227, dont 751 vers Europe ;
 - 2) Entrantes : 792, dont 454 depuis l'Europe.
- Programmes ICC immersion développés dans 18 pays
- Réseau culturel français à l'étranger présent dans plus de 140 pays



Réunion des directeurs européens de l'architecture à Bruxelles en avril 2024
©DR

« La culture, ainsi qu'une architecture et un environnement bâti de qualité peuvent contribuer à la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe »

03. CONSOLIDER LA PLACE DE L'ARCHITECTURE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE VERT EUROPÉEN

De nombreuses politiques de l'UE contribuent à un environnement bâti de qualité (environnementale, énergétique, recherche, développement des régions), y compris la politique et l'initiative culturelles. Cet objectif est au cœur de deux textes récents :

- La déclaration de Davos intitulée « Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe », a été adoptée par les ministres européens de la culture et les parties prenantes (telles que le CAE) en janvier 2018. Elle souligne le rôle central de la culture dans l'environnement bâti et appelle de ses vœux une approche intégrée et de qualité de l'environnement façonné par l'homme (c'est-à-dire une culture du bâti qui comprend l'architecture, le

patrimoine, l'espace public, le paysage et les infrastructures).

- La résolution du Conseil sur le programme 2023-2026 de l'UE en faveur de la culture de 2022 inscrit le principe d'un cadre de vie de qualité pour tous comme objectif. Ce texte souligne l'engagement des directeurs européens de l'architecture dans la mise en œuvre d'un dialogue régulier autour de ces enjeux partagés.

CONFORTER LES LIENS ENTRE ÉTATS MEMBRES À TRAVERS LA RÉUNION DES DIRECTEURS EUROPÉENS DE L'ARCHITECTURE

Moment privilégié d'échanges et de débats entre les différents États membres et leurs représentants en matière d'architecture, cette réunion semestrielle est l'occasion de faire un point sur les tendances et défis qui

impactent le domaine de l'architecture en Europe, de partager des bonnes pratiques et d'échanger sur l'évolution des politiques européennes en la matière. La France y est représentée par le directrice chargée de l'architecture. Les dernières réunions ont été consacrées aux thématiques suivantes : les enjeux auxquels l'architecture est confrontée et les instruments pour y faire face ; les liens entre qualité du cadre de vie et marchés publics ; le logement ; le lien entre l'architecture et la nature.

Ces thèmes peuvent également être approfondis lors d'une conférence européenne sur les politiques architecturales (CEPA) organisée par les États membres assurant la présidence du Conseil de l'UE.



Cet ouvrage présente un panorama des acteurs, politiques et outils promouvant la qualité architecturale et la *Baukultur* comme nouvelle éthique politique en Europe, *Architecture policies in Europe*, Conseil des architectes d'Europe, Joao Bento, Avril 2024).

La Biennale de Venise représente depuis sa création en 1895 un enjeu majeur de la scène artistique mondiale – il s'agit d'une exposition internationale où se rencontrent les arts et les enjeux d'aménagement dans un cadre diplomatique reconnu. Inauguré en 1912, le Pavillon français accueille chaque année en alternance un artiste plasticien ou un architecte dans le cadre des manifestations organisées par la Biennale de Venise. La Biennale internationale d'architecture, créée en 1980, est un événement incontournable pour les amateurs d'architecture. L'Institut français est l'opérateur du Pavillon français pour les biennales internationales d'art (depuis 1948) et d'architecture (depuis 1980) sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture.



Le ministère de la Culture en lien avec ses partenaires assure une représentation de l'architecture française lors d'événements internationaux à même de renforcer la filière et d'en assurer la promotion.

Le Marché international des professionnels de l'immobilier (Mipim) constitue un rendez-vous annuel stratégique pour les collectivités territoriales, les aménageurs et les professionnels de l'immobilier du monde entier. Le Mipim est l'occasion de rencontres et d'échanges sur les méthodes et les savoir-faire de chacun au regard du développement et de la transformation du secteur de l'immobilier, notamment vers des pratiques plus soutenables.



05. AFFIRMER LA PRÉSENCE DE L'ARCHITECTURE FRANÇAISE DANS LES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

Par sa présence au Mipim aux côtés de ses partenaires (Architectes français à l'export (Afex), le conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA), la Mutuelle des architectes français (MAF), l'opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC), Architecture et Maîtres d'Ouvrage (AMO), la Fédération nationale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (FNCAUE), le réseau des maisons de l'architecture (RMA), l'union des architectes francophones pour la santé (UAFS), le ministère de la Culture réaffirme la place de l'architecture au cœur des enjeux de la transition écologique.

Le stand France architecture assure un programme de sensibilisation des acteurs de l'immobilier aux enjeux de qualité architecturale, de qualité d'usage et de pérennité des constructions. Cette présence ministérielle favorise également la mise en relation des architectes avec de potentiels commanditaires, en France comme à l'international.

Anticiper et préparer l'avenir avec l'architecture



ENSAP Bordeaux
Étudiants étrangers
visitant un vignoble © DR

A. Mieux préparer les jeunes générations à un monde universitaire connecté et internationalisé

Toutes signataires de la charte Erasmus +, les ENSA-P disposent de nombreux partenariats avec des universités en Europe et dans le monde.

1. L'ENGAGEMENT DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE (ENSA-P) DANS LA STRATÉGIE INTERNATIONALE

Largement consacrés à la mobilité étudiante, ces partenariats seront consolidés grâce à l'accueil d'enseignants-chercheurs étrangers, à des programmes de recherche internationaux et enfin, à des expériences pédagogiques partagées de type workshops en France ou à l'étranger. Chaque Ensa-p est invitée, d'ici 2027, à élaborer une stratégie internationale documentée et communicable.

2. L'IMPORTANCE DES FORMATIONS BILINGUES OU IMMERSIVES

Afin d'augmenter l'attractivité des Ensa-p, le ministère

soutient financièrement les écoles qui souhaitent ouvrir des enseignements en langue étrangère. Ainsi, plusieurs d'entre elles dispensent déjà des cours, voire des cursus entiers de master en anglais. Les enseignants-chercheurs sont également incités à enseigner dans une autre langue que le français grâce à des cours spécifiques dont les Ensa-p prennent en charge l'organisation. Cette ouverture internationale a un impact favorable, à la fois sur l'accueil des étudiants internationaux, leur permettant de surmonter l'obstacle de la langue, et sur les étudiants français. Ces derniers acquièrent une aisance dans une autre langue que le français, ce qui facilitera leur insertion professionnelle future à l'étranger s'ils le souhaitent.

B. Favoriser les échanges professionnels et universitaires à l'étranger

1. DÉVELOPPER EN INTERMINISTÉRIEL DES PROGRAMMES D'ACCUEIL DE JEUNES PROFESSIONNELS ÉTRANGERS AU SEIN DES AGENCES FRANÇAISES ET DES ENSA-P

En partenariat avec l'association Architectes français à l'export (Afex), le ministère de la Culture concourt au soutien, au développement et à la promotion à l'étranger du savoir-faire français, notamment au moyen de programmes d'accueil de jeunes professionnels internationaux au sein des agences françaises. Dans ce cadre plusieurs engagements bilatéraux ont d'ores et déjà été initiés. Ces échanges visent à former des jeunes ambassadeurs de la culture architecturale française. Héritées du programme d'accueil des architectes chinois entre 1996 et 2005, de nouvelles initiatives à l'attention de jeunes architectes indiens, ivoiriens, sud-coréens et saoudiens ont été lancées. Les jeunes architectes sont inscrits dans une Ensa-p et suivent un programme d'enseignement court ad hoc sur une

thématique particulière pertinente au regard de leur parcours professionnel.

Ces programmes font également l'objet d'un suivi et d'un retour d'expériences précis. Ainsi, pour la première fois depuis la création du *Young Urban Designers and Architects Program* (YUDAP), une journée de séminaire / bilan était organisée par l'Ambassade de France à Delhi le 20 février 2025.



02. ACCOMPAGNER LES ENSA-P DANS LE DÉVELOPPEMENT DE FORMATIONS EN ARCHITECTURE À L'ÉTRANGER : HANOÏ, MAURICE, ETC.

La filière francophone Architecture et paysage de l'Université de Hanoï est le fruit d'une coopération initiée il y a plus de 20 ans par l'Ensa de Toulouse et l'Université

d'architecture de Hanoï. Elle constitue aujourd'hui une offre de formation francophone complète, sur le modèle européen Licence-Master-Doctorat (LMD), à laquelle contribuent deux autres écoles d'architec-



ture et de paysage (l'Ensa de Normandie et l'Ensa-p de Bordeaux) ainsi que de nombreux partenaires (Mairie de Toulouse, Région Occitanie, Ambassade de France, Agence universitaire de la Francophonie, etc.). Le premier cycle (licence) se déroule à Hanoï ; les étudiants vietnamiens s'inscrivent via la plateforme Parcoursup, alors que le second cycle (master) a lieu à Toulouse, avec des étudiants vietnamiens et français. Cette formation, principalement



Rassemblement des *alumni* du programme Yudap à Delhi, février 2025
©DR

assurée par des enseignants français, a accueilli à Hanoï des dizaines d'étudiants provenant principalement du Vietnam, du Cambodge et du Laos. Ces étudiants poursuivent parfois leurs études en France par un doctorat, et contribuent ainsi à la création d'un vivier de jeunes enseignants-chercheurs qui, renforcent les liens franco-vietnamiens.

Désormais, à horizon 2027, l'ambition est de constituer une licence en paysage qui sera principalement portée par l'Ensa-p de Bordeaux. Le ministère de la Culture apporte annuellement son soutien financier à ce projet.

Une autre expérience d'enseignement français délocalisé de l'architecture est conduite sur l'Île Maurice par l'Ensa de

Nantes qui, pour développer sa politique d'ouverture internationale, a ouvert sur cette île un campus international en 2016. Cette initiative répond à un double objectif : assurer le rayonnement et l'influence de la culture architecturale française dans l'océan Indien, au carrefour des trois continents, d'une part, et contribuer à la création d'un *knowledge hub* international à la demande du gouvernement mauricien, d'autre part. L'Ensa Nantes [Mauritius], filiale de l'école d'architecture, mobilise des compétences pédagogiques et scientifiques venues de France, de l'Île Maurice et d'ailleurs. Elle accueille environ 150 étudiants mauriciens, français ou d'autres nationalités. Ils viennent se former sur ce campus pour obtenir un *Bachelor of architecture and*

urbanism et un *Master of architecture and urbanism* équivalent au diplôme d'État d'architecte (DEA).

03. RENFORCER ET MIEUX STRUCTURER LES RÉSEAUX D'ALUMNI

Près de la moitié des Ensa-p dispose d'un réseau d'*Alumni* rassemblés sur des plateformes numériques qui constituent un tremplin pour l'insertion professionnelle des diplômés. Cet écosystème de professionnels en architecture, toutes générations confondues, assure leur visibilité à la fois sur le plan national et international et augmente leur capacité à s'exporter. L'ambition du ministère est de soutenir la création d'une association *alumni* par Ensa-p.

C. Mobiliser la culture comme levier d'innovation à l'échelle européenne

Le nouveau Bauhaus européen est une initiative environnementale, économique et culturelle qui s'inscrit dans la réalisation du pacte vert européen. En créant des ponts entre différents milieux et disciplines (culturelles, secteur de la construction, investissements) et en s'appuyant sur la participation des citoyens, le NEB est un mouvement visant à orienter la transformation de nos sociétés selon trois valeurs indissociables : durabilité, esthétique, inclusion.



Réunion Points de contact NEB à Grenade (Espagne), octobre 2023

1. LE RÔLE DU NEW EUROPEAN BAUHAUS (NEB)

Le NEB est piloté par une unité du Centre de recherche conjoint de la Commission européenne. Les États membres ont chacun désigné un point de contact national (PCN) pour servir de relai de l'information et assurer un suivi global des différentes initiatives. Les points de contact sont réunis trimestriellement par la Commission européenne. En tant que point de contact national (PCN), le service de l'architecture assure

l'information et l'animation d'une communauté rassemblant en 2025 une soixantaine de membres officiels. Ces membres sont des associations, établissements d'enseignement supérieur, collectivités territoriales ou acteurs privés. Le NEB constitue une opportunité pour les acteurs dont la démarche s'inscrit déjà dans les principes de durabilité, d'esthétique et d'inclusion. Cette initiative leur offre ainsi l'occasion de présenter et de valoriser leurs activités auprès de la communauté NEB et de



candidater aux différents dispositifs de valorisation et financements européens mis en place (prix annuel, appels à projets, etc.). Pour les acteurs souhaitant améliorer ou développer leurs activités dans la lignée des principes et valeurs évoqués plus haut, le NEB permet d'évaluer leurs méthodes actuelles de conception afin ensuite de les accompagner dans une évolution vers les valeurs et principes du NEB grâce à de nombreux outils pratiques (boîtes à outils, guides, méthodes d'auto-évaluation, etc.).

2. SOUTENIR LES ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Aujourd'hui, les Ensa-p sont totalement insérées dans l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche. Huit d'entre elles sont des établissements-composantes d'une université, quand d'autres lui sont associées.

Grâce à des liens de plus en plus puissants, à la mise en place d'universités européennes – alliances d'universités – auxquelles les Ensa-p sont de fait rattachées, les projets de recherche auxquels elles participent sont de plus en plus nombreux : Horizon Europe notamment. Le ministère soutient ces unités de recherche par une subvention annuelle qui permet aux enseignants-chercheurs des écoles de participer à des colloques et de contribuer à des programmes de recherche internationaux.

En 2024 le ministère de la Culture a labellisé cinq réseaux scientifiques et pédagogiques en architecture dont il assure le financement : Ensa éco, Transformation, Explearn, Architecture, conception et culture numérique, Perspectives rurales. Ces réseaux ont une ambition internationale affirmée, avec la participation de plusieurs établissements d'enseignement supérieur étrangers.

Affiche du colloque international Explearn 2.0 : Les coulisses de l'apprentissage expérientiel. Événement qui s'est déroulé aux Grands Ateliers à Villefontaine (38) pendant trois jours et qui a rassemblé une large communauté d'enseignants, de chercheurs, de doctorants et d'étudiants issus d'écoles d'architecture, d'ingénierie et d'universités françaises et du monde entier. S'y sont déroulés des conférences d'invités internationaux, des conférences expérientielles, des ateliers d'idéation et une exposition expérientielle.
→ axe 6 mesure 26 : accompagner l'innovation et la recherche appliquée en architecture



LISTE DES ACRONYMES

AFEX	Architectes français à l'export
CAE	conseil des architectes d'Europe
CEPA	conférence européenne sur les politiques architecturales
DEA	diplôme d'État d'architecte
COP	conférence des parties
CNOA	conseil national de l'Ordre des architectes
AFEX	Architectes français à l'export
ENSA-P	école nationale supérieure d'architecture et de paysage
PIA 4	programme d'investissement et d'avenir
ICC	industries culturelles et créatives
COMAREX	comité interministériel de l'architecture à l'export
LMD :	licence master doctorat
MAF :	mutuelle des architectes français
MEAE	ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
MIQCP	mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques
NEB	<i>New european Bauhaus</i>
OPPIC	opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture
PFVT	partenariat français pour la ville et les territoires
PNC	point de contact Neb
AMO	architecture et maîtres d'ouvrage
FNCAUE	fédération nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
RMA	réseau des maisons de l'architecture
UAFS	union des architectes francophones pour la santé
UE	union européenne
UIA	Union internationale des architectes
YUDAP	<i>Young urban designers and architects program</i>

Contact: sdaqccv@culture.gouv.fr
Service de l'architecture
Direction générale des Patrimoines et de
l'architecture
Ministère de la Culture
182, rue Saint-Honoré
75001 PARIS
mars 2026